

Date de la convocation	12/06/2026
Membres en exercice	193
Présents	101
Représentés	35

CONSEIL SYNDICAL – Extrait du procès-verbal de la séance du 18 juin 2026

n°D20260618 – 14c

Objet : Affectation des résultats 2025 du Budget annexe Assainissement collectif

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales ;

Vu les statuts du Syndicat Mixte de l'Eau et de l'Assainissement de Haute-Garonne dénommé Réseau31 ;

Considérant que l'exécution budgétaire s'est effectuée sous l'ordonnancement du Président ;

Vu le rapport et sur la proposition du Rapporteur,

Décide

Article unique : d'approuver les affectations de résultats du budget annexe Assainissement collectif M49

Le compte financier unique de ce budget fait apparaître pour 2025 :

- Un excédent de fonctionnement de 6 359 458.35 €
- Un excédent d'investissement de 3 651 243.52 €
- Des restes à réaliser en dépenses de 2 931 114.80 € et des restes à réaliser en recettes de 204 067.17 €

Le résultat de fonctionnement est affecté de la manière suivante :

- 6 359 458.35 € sont maintenus en fonctionnement

SYNDICAT MIXTE EAU ET ASSAINISSEMENT 11 - BA ASSAINISSEMENT COLLECTIF - CPU - 2026

I - INFORMATIONS GENERALES ET SYNTHETIQUES	1
DETAIL DES RESTES A REALISER - RAR DEPENSES	D1

DETAIL DES RESTES A REALISER N EN DEPENSES (1)

Chap. Part. (2)	Libellé	Depenses engagées non mandatées
SECTION D'INVESTISSEMENT - TOTAL		7 931 114,00
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00
13	Subventions d'investissement	0,00
16	Engagements et dettes assimilées	0,00
18	Comptes de travaux : affectat° (18A, régime)	0,00
20	Immobilisations incorporelles	39 008,25
2091	Frais d'études	38 101,00
2097	Cessions et droits acquis	1 446,40
21	Immobilisations corporelles	610 088,75
21010	Bâiments achetés	2 007,00
21032	Réseaux d'assainissement	609 807,23
2104	Matériel industriel	90 047,00
21062	Services d'assainissement	6 340,52
2108	Matériel de transport	287 440,24
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00
23	Immobilisations en cours	2 280 363,77
2313	Constructions	3 701,41
2315	Installat°, matériel et outillage techni	2 280 040,00
2317	Travaux corporels reçus en cours de dép	0 018,45
26	Participat° et créances rattachées	0,00
27	Actes immobilisés financiers	535,00
275	Dépôts et consignations versés	334,00
48	Chapitres d'opérations pour comptes de tiers	0,00
SECTION D'EXPLOITATION - TOTAL		0,00
011	Charges à caractère général	0,00
012	Charges de personnel, frais assimilés	0,00
014	Affiliations de produits	0,00
05	Autres charges de gestion courante	0,00
06	Charges financières	0,00
07	Charges exceptionnelles	0,00
69	Impôts sur les bénéfices et assimilés	0,00

(1) Il s'agit des restes à réaliser affectés conformément à la comptabilité d'engagement autorisée. Ces restes incluent éventuellement au 31/12 des restes à réaliser.
 (2) Sont en rouge les postes affectés par l'assemblée délibérante.

SYNDICAT MIXTE EAU ET ASSAINISSEMENT 31 - BA ASSAINISSEMENT COLLECTIF - CPU - 2025

I - INFORMATIONS GÉNÉRALES ET SYNTHÉTIQUES	I
DETAIL DES RESTES A REALISER - RAR RECETTES	D2

DETAIL DES RESTES A REALISER N EN RECETTES (1)

Chap / art (2)	Libellé	Titres restant à émettre	
SECTION D'INVESTISSEMENT - TOTAL		(96)	204 067,17
10	Dotations, fonds divers et réserves		0,00
13	Subventions d'investissement		204 067,17
1313	Subv. équiv. Départements		204 067,17
55	Emprunts et dettes assimilées		0,00
59	Compte de liaison : affectat* (BA,regie)		0,00
20	Immobilisations incorporelles		0,00
21	Immobilisations corporelles		0,00
22	Immobilisations reçues en affectation		0,00
23	Immobilisations en cours		0,00
24	Participat* et créances rattachées		0,00
27	Autres immobilisations financières		0,00
45	Chapitres d'opérations pour compte de tiers		0,00
SECTION D'EXPLOITATION - TOTAL		(97)	0,00
70	Ventes produits fabriqués, prestations		0,00
73	Produits issus de la fiscalité		0,00
74	Subventions d'exploitation		0,00
75	Autres produits de gestion courante		0,00
013	Atténuations de charges		0,00
76	Produits financiers		0,00
77	Produits exceptionnels		0,00

(1) Il s'agit des restes à réaliser en fin de l'exercice comptable d'engagement annuel. Ces restes à réaliser seront reportés au BP ou au BS N+1

(2) Distinguer le niveau de vote retenu par l'assemblée délibérante

Résultat du vote	Pour	136	Abstention	0
	Contre	0	Ne prend pas part au vote	0

Sébastien VINCINI

Président

